



GrandAngoulême va soutenir les initiatives durables à l'international des acteurs de son territoire

jeudi 8 avril 2021, par [lpe](#)

La collectivité GrandAngoulême lance une aide pour des structures de son territoire ayant des projets d'actions durables à l'international. Cette démarche est nouvelle sous cette forme d'aide directe dite 1% solidarité internationale.

Trois objectifs stratégiques se dégagent de cette démarche à laquelle les acteurs sont invités à **compléter leur dossier avant le 16 mai 2021** :

- S'affirmer comme territoire créatif de référence et territoire de transition(s)
- Internationaliser le territoire et promouvoir l'action des acteurs locaux à l'international
- S'inscrire dans l'agenda mondial du développement et de la solidarité

Ces orientations s'inscrivent dans les **17 objectifs universels de développement durable de l'ONU**, énoncés en 2015, pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et faire face au changement climatique d'ici à 2030.

Les secteurs de **l'eau, de l'assainissement et des déchets** sont particulièrement stratégiques, notamment dans le contexte post-covid qui renforce les exigences collectives sur le respect des conditions de salubrité et d'hygiène.

Le **réseau So Coopération en Nouvelle-Aquitaine** ainsi le **pS-Eau** peuvent accompagner les porteurs de projet.

Contacts : accompagnement@socooperation.org et irvina.parrel@pseau.org

Pour cette année 2021, le dispositif bénéficiera des enveloppes suivantes :

- Au titre de l'eau : 2.700 €
- Au titre de l'assainissement : 9.800 €
- Au titre des déchets : 17.000 €

Cette enveloppe sera revue dès l'an prochain en fonction du succès de la démarche. Les élus ont bien souligné le caractère expérimental de l'initiative.

Peuvent candidater :

- Les associations de droit français (loi 1901)
- Les établissements scolaires
- Les communes membres de GrandAngoulême, leurs centres sociaux et leurs comités de jumelage
- Les entreprises portant un projet de Solidarité Internationale.

Les projets doivent viser à promouvoir l'accès à l'eau, l'assainissement et une gestion durable des déchets **dans un pays de l'Aide Publique au Développement.**

Pour candidater et consulter le règlement, [suivez ce lien](#)

Informations : unpourcentsolidarite@grandangouleme.fr et tel. 05.45.38.89.35 ou 05.45.38.89.23